

**60 ANS DE POÉSIE CONGOLAISE : LE PROF OMER MASSEM
CAPITULE ET RECONNAÎT QUE LE *PREMIER CHANT DU DÉPART*
DE MARTIAL SINDA, AUX ÉDITIONS SEGHERS, EST PARU EN
1955 !**

DÉBAT Omer Massem / Thierry Sinda

21 juillet et 27 juillet 2018

1) ABSENCE DE SOURCES DU PROFESSEUR MASSEM

Lors d'un débat, le vendredi 20 mars 2015, au Salon du livre de Paris sur le Stand *Bassin du Congo*, le professeur congolais Omer Massem alias Omer Massoumou, officiant à l'Université Marien Ngoubi (Congo-Brazzaville), affirmait, de manière péremptoire et sans la moindre source scientifique, les propos suivants: «*La date anniversaire des 60 ans correspond à la publication du premier recueil de poésie par un congolais. En 1955, Le mauvais sang de Tchicaya U'Tamsi était publié aux éditions Caractère. Martial Sinda, considéré comme le premier poète national n'aurait en réalité été édité qu'en 1956 par les éditions Pierre Seghers pour son recueil Premier chant du départ, même s'il a été avant cette date lauréat de plusieurs Prix de poésie selon Omer Massem.* » (Source : *Agence d'information d'Afrique centrale*, samedi 21 mars 2015 à 12h in l'article : *60 ans de poésie congolaise : entre enracinement et ouverture au monde* par **Rose-Marie Bouboutou** <http://www.adiac-congo.com/content/60-ans-de-poesie-congolaise-entre-enracinement-et-ouverture-au-monde-29620>).

Cette affirmation sans le moindre fondement scientifique a été relayée par le blog culturel: *Les errances de Coumba* animé par Coumba Sylla. Elle apparaît à la rubrique expo sous le titre : «*Montre leur donc...* » <https://leserrancesdecoumba.com/2017/11/23/montre-leur-donc/>

Bien qu' ayant voulu mettre un commentaire-droit de réponse sur le dit blog pour affirmer que le *Premier chant du départ* de Martial Sinda est paru en 1955 aux éditions Seghers, et qu' il fut le premier recueil de poèmes

publié par un aéfien, mon droit de réponse a été tout bonnement bafoué, comme pas permis, par la censure de l' animatrice du dit blog !

2) LES SOURCES IRRÉFUTABLES DE THIERRY SINDA

C' est ainsi que je me suis exprimé sur les réseaux sociaux et sur le blog officiel du *Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs* en apportant les preuves de la publication du *Premier chant du départ* par Martial Sinda aux éditions Seghers en 1955.

J' ai fourni les sources suivantes:

-Le lien vers le dépôt légal de la bibliothèque nationale enregistrant le *Premier chant du départ* en 1955

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb326339177> ;

-La référence à l'article *Poètes africains* du poète David Diop in *Présence Africaine* N° III, 1955 (il s'agit d'une note de lecture panoramique sur quatre parutions de recueil de poèmes écrits par des africains. Deux ayant paru en 1954 : *Un nègre raconte* de Paulin Joachim et *Fleurs de latérite de Francesco Ndistouna*; et deux autres parus en 1955 : *Esanzo* de Antoine-Roger Bolamba et *Premier chant du départ* de Martial Sinda.

<https://p4.storage.canalblog.com/42/23/416373/120847702.pdf>

-La référence au journal *La Semaine de l'AEF*, du Samedi 6 août 1955, relatant - dans un article intitulé: *Un poète aéfien : M. Martial Sinda* : - la publication en 1955 à Paris du *Premier chant du départ* par le jeune brazzavillois Martial Sinda aux éditions Seghers (en couverture du journal et avec une photo s' il vous plaît ! Ce n'est guère anodin, et la suite en page 4).

3)FACE AUX SOURCES DE THIERRY SINDA LE PROF MASSEM CAPITULE ET RECONNAÎT QUE LE PREMIER CHANT DU DÉPART DE MARTIAL SINDA EST PARU EN 1955

Dans son commentaire du 27 juillet 2018 posté sur le Blog du *Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs* le professeur Omer Massem écrit de manière liminaire : « *J'ai noté avec satisfaction qu'il y a donc une édition de juin 1955 du Premier chant du départ* » et il rajoute tout de suite après : «*Et j'ai refait le point sur la polémique* ». A la fin de son texte le prof Massem conclut en écrivant : «*Je ne me gêne pas de dire que je tiendrai compte de ces informations obtenues à l'occasion de ces échanges.* »

Nous faisons remarquer à notre cher collègue enseignant-chercheur que dans les sciences, fussent-elles humaines, la gêne n'a pas sa place ! Ce qui entre en ligne de compte : c' est l' interprétation, l'analyse, le classement ,le positionnement par rapport aux chercheurs qui nous ont devancés sur un sujet donné, et aussi, mais ce n'est pas donné à tous les chercheurs : l' exploration de voies nouvelles pour un progrès étayé par des sources de premières mains, inédites et dignes de foi.

Et comme on dit populairement « *Personne n'a la science infuse* » prof ! Aimé Césaire, un important compagnon de lutte du poète révolté de la Négritude Martial Sinda disait à sa manière : « *Personne n'a le monopole de savoir* », et je vous rappellerai le poème de René Char, -qui fut votre sujet de thèse, cela me semble - *La vérité vous rendra libres ! C'est donc tout à votre honneur, et crédit scientifique, de valider la vérité historique lorsqu'elle jaillit des sources les plus limpides ! Liberté, liberté, liberté* diraient Paul Eluard ou Jacques Rabémananjara.

Ne pas reconnaître ces sources incontestables vous aurez mis définitivement au ban de la communauté scientifique sérieuse, laquelle ne badine pas avec l'obligation sine qua non d'avoir des sources fiables et de savoir les exploiter dans un agencement d' idées cohérentes.

Autrement dit, les sources amènent à la démonstration, et non le contraire, c' est à dire une démonstration vaseuse que l' on souhaite faire en s' appuyant sur des sources indigentes voire inexistantes, et par conséquent non validables scientifiquement. Évidemment !

4) LE PROFESSEUR MASSOUMOU DOIT RECTIFIER LE TIR

Ayant eu la démarche honnête sur le plan intellectuel de reconnaître son erreur scientifique, quant à la datation de la première édition du *Premier chant du départ* de Martial Sinda en 1955 et non en 1956, il serait normal et bienséant que Massem, le professeur chercheur de l'université congolaise Marien Ngouabi, la corrigeât, notamment dans les deux organes qui ont véhiculé son erreur de datation à savoir : le journal généraliste intitulé : *Agence d'information d'Afrique centrale* ; et le blog culturel *Les errances de Coumba*. Dans le cas contraire, le professeur Massem ferait preuve d'une malhonnêteté scientifique et humaine sans faille.

5) LES RÉCIDIVES D'UN CHERCHEUR CONGOLAIS SANS SOURCES

Il faudrait que le professeur Massem de l' Université congolaise Marien Ngouabi nous donne les sources pouvant lui permettre de remettre en cause le fait établi que Martial Sinda, le premier poète aéfien ne serait pas, en fait, le premier poète aéfien !? (c'est quand même fort de café).

Cette fois-ci, le professeur Massoumou ne va pas nous refaire le coup foireux et imaginaire d'un recueil d'un poète aéfien qu'une personne chère lui aurait légué, ou qu' il aurait tout simplement acquis aux « marché aux puces » ou à « la librairie parterre » ce qui en soi n'a rien de dégradant...contrairement à ce qu'il affirme dans son droit de réponse que nous n'avons nullement censuré, comme on nous l'a appris dès l' école primaire dans la culture française ou l' esprit critique et la recherche de vérité sont rois !

Sans sources prof, les tam-tams de la litanie « Errances n'égalent pas sciences » vont recommencer à battre, et ce de plus belle !

Nous attendons donc à présent les sources coruscantes du professeur congolais Massoumou., s' il veut avoir quelque crédibilité dans la communauté scientifique internationale.

Commentaires sur "*Montre-leur donc Les errances de Coumba et du prof Omer Massem*"

sur le Bog du *Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs*

J'ai l'édition de 1956 du "Premier chant de départ", aucune mention d'une réédition.

Il est bien question de l'édition originale. Il écrit:

"Il a été tiré de ce cahier "P.S." douze exemplaires sur Hollande, marqués A à L et cent cinquante exemplaires sur Affamerais, numérotés 1 à 150, qui constituent l'édition originale."

Je voulais bien poster ici l'image de cette page mais je l'envoie dans votre email. Ce recueil a bien été publié en 1956. Il ne faut donc pas rechercher une primauté en falsifiant la vérité.

Un manuscrit peut avoir été primé en 1955 mais pour ce qui me concerne, je considère le premier recueil de poèmes congolais effectivement publié par un éditeur.

Omer Massoumou.

Posté par Omer Massem, il y a 8 jours | [Recommander](#) | [Répondre](#)

•PROFESSEUR MASSEME :LE RIDICULE NE TUE POINT ...

...enfin en quelques lieux sombres et éloignés de la planète terre où certains individus isolés se lèvent maladroitement pour faire de la recherche scientifique paresseusement et sans la moindre once de méthodologie!

MÉTHODOLOGIE SCIENTIFIQUE

La première chose que l'on doit entreprendre, longuement, patiemment, et avec une rigueur sans faille, lorsque l'on veut se lancer dans l'entreprise fort difficile de la recherche est : de consulter, par rapport à son sujet d'étude, les nombreux articles d'époque (que l'on doit bien évidemment citer comme il se doit), puis les éminents chercheurs faisant autorité sur le sujet (que l'on doit aussi également citer).

COUVERTURE DE LA DEUXIÈME EDITION du "Premier chant du départ" de Martial Sinda

Cette démarche méthodologie primaire, apparemment, Masseme, le professeur de l'université congolaise Marien Ngouabi, semble l'ignorer totalement. Il préfère

brandir rageusement la couverture d' un exemplaire du "Premier chant du départ" pour affirmer de manière péremptoire un fait, sans avoir pris l'extrême précaution de vérifier s' il avait entre ses mains la première édition où une réédition! LE RIDICULE NE TUE POINT PROFESSEUR MASSEME!

LE DÉPÔT LÉGAL "PREMIER CHANT DU DÉPART" LA BNF DIT: 1955 !!!

Dans les pays organisés de longue tradition scientifique et culturelle telle que la France, les chercheurs ne brandissent pas un livre acquis aux "marché aux puces" (ou à la "librairie parterre") pour faire des affirmations péremptoires pouvant mettre en péril leur crédibilité scientifique, ils se rendent d' abord à la BNF (Bibliothèque Nationale de France) où, depuis de nombreuses décennies, tout éditeur est tenu d' y faire un dépôt légal. Cela permet de savoir précisément à quelle date , et si cela se présente dans quelle collection est paru un livre donné.

EN L' OCCURRENCE PIERRE SEGHERS A FAIT ENREGISTRER LE "PREMIER CHANT DU DÉPART" DE MARTIAL SINDA SOUS LE LABEL "1955, COLLECTION CAHIER 454" <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb326339177>

ERRANCES N'ÉGALENT PAS SCIENCES

NON , NON ET NON MONSIEUR MASSEME "ERRANCES N' ÉGALENT PAS SCIENCES" : 1956 EST UNE RÉÉDITION DU "PREMIER CHANT DU DÉPART" DE MARTIAL SINDA, LEQUEL S' AVÈRE ETRE LE PREMIER LIVRE DE POÉSIE PUBLIE PAR UN NOIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, DONT LE MOYEN-CONGO N'ÉTAIT QU'UNE RÉGION AVEC : LE GABON, L'OUBANGUI-CHARI ET LE TCHAD.

MAIS PEUT-ETRE NE LE SAVEZ VOUS PAS!?

Posté par [neonegritude33](#), il y a 5 jours | [Recommander](#) | [Répondre](#)

•J'ai noté avec satisfaction qu'il y a donc une édition de juin 1955 du « Premier chant du départ ». Et j'ai refait le point sur la polémique.

Je constate que Thierry Sinda a une fâcheuse insolente et insultante manière d'affirmer la primauté de son père. Il parle, en ce qui me concerne, de « réponse rageuse » quand je lui demande de m'expliquer le sens de la mention « édition originale » à la quatrième page du livre paru en 1956. Cette mention, pour moi, signifiait qu'il n'y avait pas eu d'édition avant. Dans ce livre, nulle part il est question de réédition.

Comment peut-il dire que le livre que j'ai, était acquis au « marché aux puces » (ou à la « librairie par terre »), donc contiendrait des informations erronées (je voudrais simplement dire qu'il s'agit d'un exemplaire dédié par l'auteur à quelqu'un qui m'était proche). Et pourtant ce que j'affirme quelque part (je ne

sais plus où et que reprend Coumba Sylla est marqué par la précaution. Et il n'y a pas d'errances à ce sujet. Quand j'affirme que Martial Sinda est l'« un des premiers poètes congolais » édités mi-1950, avec Tchicaya U Tam'si [..]." Qu'est-ce qu'il y a de faux ? Les critères pour déterminer le premier poète peuvent varier. Donc à ce sujet, nous ne pouvons pas entretenir une polémique. Malheureusement, pour cela, le maître de conférences Thierry Sinda n'a pas arrêté de m'insulter dans son réseau. Je pense que c'est une personne qui est trop passionnée et dont il faut se méfier.

Par ailleurs, j'ai noté que dans un projet de publication, j'ai écrit que le premier recueil de poèmes paru était « Le mauvais sang » (1955). Et il s'agit encore d'un projet qui n'est pas encore finalisé. C'est une recherche en cours. Je ne me gêne pas de dire que je tiendrai compte de ces informations obtenues à l'occasion de ces échanges.

Alors quand on a un chercheur qui est irrespectueux, qui a l'insulte facile face à des collègues, je me demande s'il s'agit bien d'un chercheur.

Mais encore une fois merci pour l'insulte, bonne continuation dans le dénigrement de l'altérité !

Professeur Omer Massoumou

Posté par Massem, il y a 21 heures | [Recommander](#) | [Répondre](#)

•POSTE AU MÊME MOMENT SUR LE COMPTE FACEBOOK DE THIERRY SINDA

•AFFAIRE O. MASSEM / T. SINDA

LE PROF OMER MASSEM VICTIME DU SUCCÈS DU POÈTE MARTIAL SINDA

Omer Massem alias Omer Massoumou qui exerce en qualité de professeur à l' université congolaise Mariem Ngouabi affirme de manière anti-scientifique (c' est à dire péremptoirement) que le recueil de poèmes "Premier chant du départ" de Martial Sinda a été publié en 1956 aux éditions Seghers.

Sa grossière erreur vient simplement du fait qu' il se base exclusivement, et sans la moindre ombre de déontologie scientifique, sur un exemplaire du dit livre, lequel s' avère être purement et simplement une réédition!

Edité en 1955, le "Premier chant du Départ" sera réédité en 1956, car comme en témoigne remarquablement l' article qui suit de " La Semaine de L'AEF" en date du 6 août 1955, Martial Sinda était le poète aéfien le plus médiatisé (comme on dit de nos jours) dans les années 50-60. C' est ainsi que son recueil de poèmes paru chez un prestigieux éditeur parisien ,en 1955, est très vite épuisé, à la

plus grande surprise de Messieurs ses parrains : Pierre Seghers et de Léopold Sédar Senghor. L'ouvrage poétique a été réédité, l'année suivante, en 1956, par Pierre Seghers. Il remportera d'ailleurs la même année (en 1956) le Grand Prix littéraire de L' Afrique Équatoriale Française.

Il est vrai que dans l'histoire de l'édition mondiale, très peu de livres ont été réédités l'année suivant leur première édition

Nous vous donnons à lire l'article "UN POÈTE AEFIEN : MARTIAL SINDA, IN "LA SEMAINE de L' AEF" N°153 DU 6 AOÛT 1955".

BONNE LECTURE !

Suivre le débat voir sur le Blog du "Printemps des Poètes des Afriques et d' Ailleurs"

Suivre l'affaire O. Massem / T. Sinda

sur le blog du *Printemps des Poètes des Afriques et d' Ailleurs*

<http://neonegritude33.afrikblog.com/archives/2018/07/04/36536736.html>